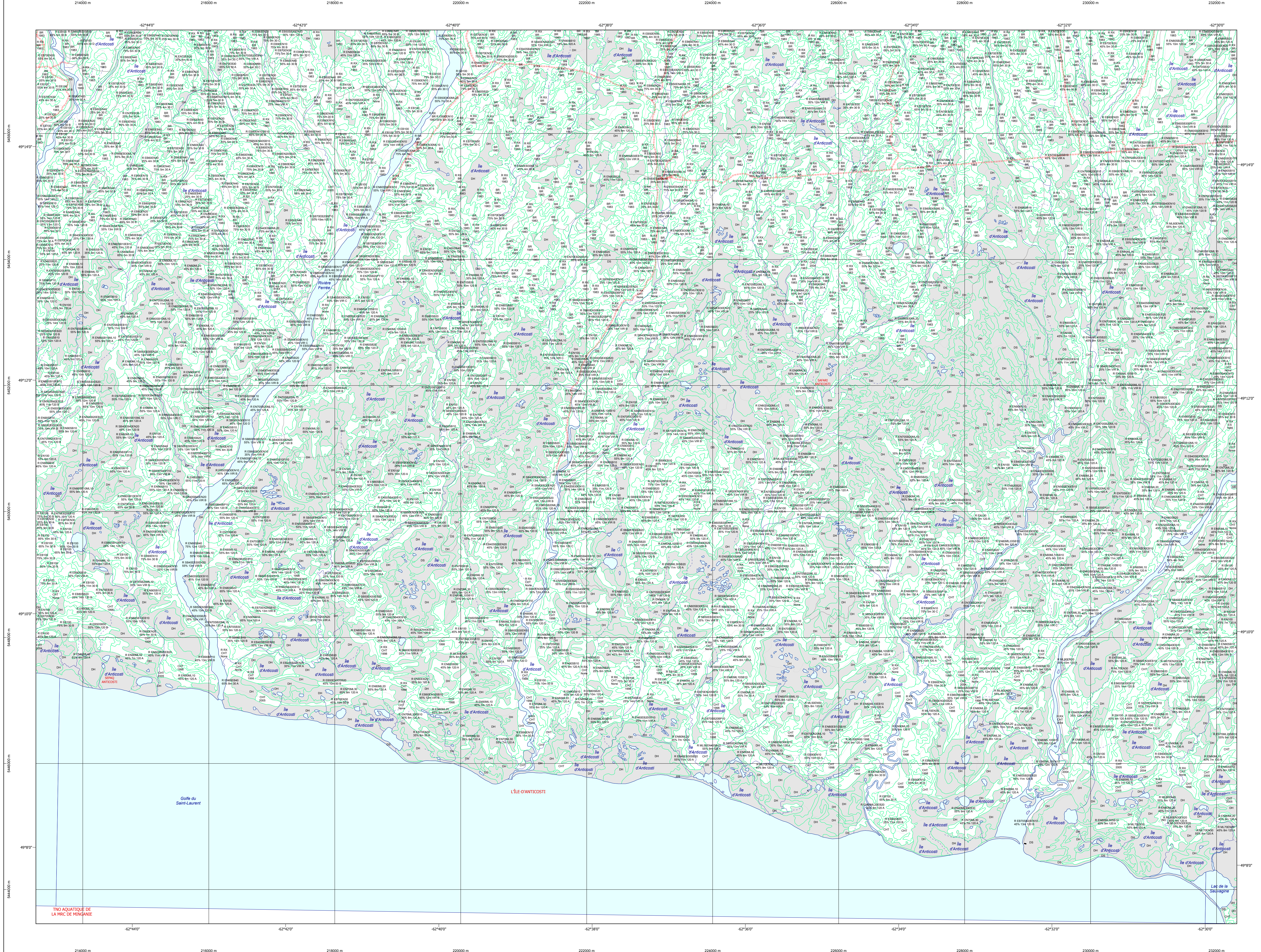


# Carte écoforestière

STRATIFICATION ÉCOFORESTIÈRE



Paramètres utilisés pour la cartographie

Code	Description	+7m	-7m	Improductif	Non forestier
ES	Essence de SPP	X	X		
12	Général de couvert forestier (NF)	X	X		
13	Hauteur (mètres plus)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
EP	Classé de coupe	X	X	X	X

Le dénivelé est estimé par drone, soit avec des valeurs à + 5%, à l'exception de la valeur (25% [-25%])

Exemple d'appellation

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
75% 12m JIN(L)	75% 4m 20 (I)	CT 2007	EP 2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**  
Les résineux constituent 75% ou plus de la surface terrière du peuplement.  
**R**  
MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.  
**MR**  
MIXTE SANS DOMINANCE  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.  
**M**  
MIXTE À DOMINANCE FEUILLEUSE  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.  
**MF**  
FEUILLEUX  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.  
**F**

CODE RÉSINEUX		CODE FEUILLEUX		CODE FEUILLEUX	
EB	Épette blanche	BO	Bouleau gris	FO	Faîné noir
EN	Épette noire	BF	Bouleau jaune	FR	Fine rouge
EU	Épette rouge	BL	Bouleau à piquer (blanc)	FA	Faibles
EV	Épette de Norvège	CB	Chêne blanc	FT	Feuillus tolérants à l'ombre
ME	Mélèze européen	CC	Caper coriandre	FJ	Feuillus indésirables
ML	Mélèze hybride	CO	Chêne à gros fruits	FZ	Feuillus redoublés indésirables
MA	Mélèze japonais	CH	Chêne à feuilles caduques	HE	Hêtre à grandes feuilles
MC	Mélèze canadien	CI	Chêne bicoloré	NC	Noyer cendré
PC	Pin rigide (des côtes)	CM	Cyper à trois épis	NH	Hêtre noir
PR	Pin rouge	CR	Chêne rouge	CA	Cornouiller
PI	Pin sylvestre	CR	Chêne blanc	CA	Omce / Annéquin
PN	Pin naturel	CR	Chêne rouvre	OV	Osier de Virginie
PS	Pin sylvestre	EA	Érable argente	VA	Vernis
PK	Pin de Coréal (de l'Est)	EB	Érable brun	PE	Peuplier blanc
RS	Résineux indésirables	ER	Érable rouge	PN	Peuplier naturel
RS	Résineux indésirables	ES	Érable à sucre	PH	Peuplier hybride
SA	Sapin Baumeier	FH	Faîné blanc (d'Anticost)	PL	Peuplier de l'États
TO	Thuja occid. / Torus	FE	Feuillus sur stations humides	PT	Peuplier faux-tremble

CLASSES D'ÂGE

PEUPLIÈRES (0 à 20)	30 (21 à 40)	40 (41 à 60)	50 (61 à 80)	60 (81 à 100)	70 (101 à 120)	130 (121 et plus)
Jeunes inégales (JIN)			Vieux inégales (VIN)			

Étage (structure verticale des tiges de 7 m et plus)

Étage	Inférieur (INI)	Supérieur (SUP)
Monétage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et en couverture - 25% et +10	
B-étage (BI)	Couverture = 25% et +10 / Couverture = 25%	
Multietàge (MI)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes inégaux (JIN) et vieux inégaux (VIN).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE		CODE INTERVENTIONS PARTIELLES	
BR	Brûls total	CA	Coupe d'assainissement
CH	Chablis total	CM	Coupe de mécanisation
DT	Dépassement total	CO	Coupe de nettoyage
EP	Épidémie grave	CD	Coupe en damier
VE	Verges gravées	CL	Coupe à diamètre limite
INTERVENTIONS D'ORIGINE		CODE PARTIELLES	
BRO	Broussaille	CJP	Coupe progressive irrégulière
CB	Coupe par bandes	CU	Coupe de jarriage
CCB	Coupe par bande circulaire	CP	Coupe progressive irrégulière
CDV	Coupe avec protection des tiges à diamètre variable	CJP	Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
CF	Coupe progressive irrégulière phase finale	CJP	Coupe de jarriage avec régénération par parquets
CFP	Coupe progressive irrégulière phase finale	CJP	Coupe de jarriage par trouées
CFP	Coupe progressive irrégulière phase finale	CON	Conversion de peuplement
CP	Coupe progressive irrégulière	CPC	Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
CPC	Coupe avec protection de la régénération	CPI	Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
CPT	Coupe avec protection des petites tiges marquées et des souches	CPH	Coupe progressive irrégulière
CRC	Coupe de récupération dans un brûlis	CPI	Coupe progressive irrégulière
CRR	Réculte des tiges résiduelles et des rebuts	CRP	Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
CRT	Coupe avec réserve de semencier	CPS	Coupe progressive d'ensemencement
CS	Coupe totale	CPT	Coupe progressive d'ensemencement
CT	Coupe de succession	CRS	Réculte des tiges résiduelles et des rebuts
DI	Élimination des tiges résiduelles	CRS	Disparition de la régénération naturelle ou de plantation
DLD	Coupe à diamètre limite et débagement des arbres divers	DLD	Coupe à diamètre limite et débagement des arbres divers
DPP	Dépassement partiel	DPP	Dépassement partiel
DSP	Élimination mécanique de la régénération naturelle	DSP	Élimination mécanique de la régénération naturelle
ENS	Ensemencement avec mini-semis	ECC	Éclaircie commerciale
ETE	Éclaircie commerciale	ECC	Éclaircie commerciale d'étagement
FR	Friche	ENL	Réculte dans les isolins boisés
FL	Plantation	ENL	Ensemencement partiel
FLB	Plantation de boutures	ENL	Réculte dans les isolins boisés
FLR	Plantation avec semis en récipients	ENL	Ensemencement partiel
FRP	Régime de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ENR	Enrichissement
FRS	Régime de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation	ENR	Enrichissement
REA	Régénération d'une infrastructure abandonnée	ESR	Éclaircie sélective individuelle
REP	Régénération en vertis d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
RPS	Régénération en vertis d'un plan spécial d'aménagement	ESR	Coupe progressive irrégulière à couvert permanent

PERTURBATIONS MOYENNES	
BRP	Brûls partiel
CHP	Chablis partiel
DT	Dépassement partiel
EP	Épidémie sévère
VEP	Verges partielles

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS

CODE	DÉNOMINATION	TAUX D'INCLINAISON	
DH	Dénué ou semi-dénué	Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	Douce	9% à 15%
		Moyenne	15% à 30%
		Forte	31% à 40%
		Excessive	41% et plus
		Sommets	Enfours de 41% et plus

CODE NON FORESTIER

CODE	DÉNOMINATION	CODE NON FORESTIER	DÉNOMINATION
A	Terrain agricole	GR	Graville
AE	Aire d'emplacement et d'éclaircie de plus d'un an	IN	Site inondé, site exondé
AF	Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE	Ligne de transport d'énergie
AM	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine	NF	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (broussaille)
AN	Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (broussaille)	NX	Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (broussaille)
CFO	Camp forestier	RO	Route et autoroute (emprise)

**SERIE PEUPLIÈRES ÉCOFORESTIÈRES 1/20 000**

- Voies de communication et ponts
  - Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4-5
  - NC - Non classé. Ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF - Non forestier (Adresse Québec)
  - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière
  - Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures
  - Bâtiment, site, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pyloène
  - Terrain de camping
  - Tour de télécommunication, tour
  - Barrière, barrage de castor
  - Remonte mécanique
  - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau
  - Courbe de niveau maîtresse
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Estac
- Peuplement écoforestier
  - Peuplement écoforestier
  - Peuplement improductif
  - Peuplement non forestier
- Métadonnées
  - Surface de référence géodésique: NAD 83 (CGCR)
  - Système de coordonnées géographiques: Système de coordonnées planes du Québec (SCQP) fausse 4
  - Projection cartographique: GCS2011 (Niveau moyen des mers)
  - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 21° 01' OUEST
  - Coordonnées géographiques au centre de la feuille en 2006: 62°37'31" 49°11'15"
  - Longitude (méridien central): 61° 30' ouest
  - Latitude d'origine (équateur): 0°
| Coordonnées d'origine | X : 304 800 mètres; Y : 0 mètre |
| Facteur d'échelle | 0,9999 |

**Matadonnées**

- Donnée: Assise cartographique (données topographiques) hydrographiques surfaciques
- Informations forestières: 4e programme 2020
- Année des photos pour la production de la carte (Superficie de recouvrement principale): 2020
- Année de mise à jour provinciale: Juin 2022
- Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares

**Réalisation**: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

**Diffusion**: Directions des inventaires forestiers

**AVERTISSEMENT**: Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'ont AUCUNE valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.

La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.

© Gouvernement du Québec

12E02NE  
(12E02-200-0202)

Date: 14/04/2025  
08/06/2022